

République Algérienne Démocratique et Populaire

Le Premier Ministère

**Conférence Nationale sur le Plan de Relance
Economique pour une Economie Nouvelle**

Atelier n ° 07: Les Micro-entreprises et les startups

Première partie: les micro-entreprises.

Deuxième partie: les startups.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons œuvrer à la mise en place d'écosystèmes économiques qui encouragent la création des micro-entreprises et des startups, créatrices de richesse, avec une nouvelle perspective basée sur une approche purement économique.

Le septième atelier s'est axé sur les micro-entreprises et les startups en tant que moteur majeur de l'économie et a soulevé trois questions principales sur les thèmes suivants:

1- Le rôle de ces entreprises dans la diversification économique;

2- Le type d'accompagnement qui doit être mis à la disposition de l'entrepreneur afin de créer de la valeur ajoutée pour l'économie nationale;

3- Faut-il reconsidérer les systèmes actuels pour promouvoir ces entreprises?

Pour y répondre, les participants à l'atelier se sont entendus sur la nécessité de s'appuyer sur les acquis du passé et d'adopter une vision plus flexible qui vise à atteindre, à court et moyen terme, les objectifs économiques du pays.

Si les objectifs d'encouragement des micro-entreprises et des startups sont unifiés, les interventions concernant les trois questions de l'atelier étaient différentes, c'est pourquoi, ce rapport a été divisé en deux parties. Une partie répertoriant les suggestions pour les micro-entreprises et l'autre pour les startups.

Partie 01 : Les micro-entreprises

I. Concernant le premier point lié au rôle de ces entreprises dans la diversification économique, les interventions des participants à l'atelier sur le rôle de ces micro-entreprises dans la diversification économique sont résumées comme suit:

- Adopter une communication constante entre les composantes de l'environnement d'investissement afin de fournir des informations économiques.
- Utiliser la production intellectuelle de l'élite et des universités.
- adopter une carte des opportunités et des besoins qui peut être exploitée pour créer de nouvelles entreprises ou orienter vers eux celles qui sont déjà existantes.

II. Concernant le deuxième point lié au type d'accompagnement qui doit être à la disposition de l'entrepreneur afin de créer de la valeur ajoutée pour l'économie nationale, les idées suivantes ont été présentées:

- Créer une plate-forme numérique unifiée, qui inclut toutes les informations relatives aux micro-entreprises, permettant d'accéder aux informations juridiques et administratives, ainsi que de bénéficier des services de toutes les micro-entreprises.
- Encourager la création d'institutions consultatives dans le secteur privé, en fournissant des services d'accompagnement aux entreprises nouvellement créées ou aux porteurs de projets dans tous les domaines, y compris les aspects administratifs et juridiques.
- Simplifier l'information des porteurs d'idées sur l'entrée dans le monde de l'entrepreneuriat.

- Malgré la multiplicité des moyens de financement, le taux d'échec des projets est significatif par rapport à la valeur totale des fonds accordés par l'Etat, et ceci est largement dû au manque de soutien.
- Fournir un accompagnement orienté selon les exigences du marché et en conformité avec les données réalistes.
- Organiser des expositions locales et internationales pour présenter les micro-entreprises algériennes et commercialiser les biens et services qu'elles fournissent.

III. En ce qui concerne le troisième point lié à l'efficacité des systèmes actuels qui visent à promouvoir ces entreprises, et le quatrième point concernant ce qui doit être pris en considération pour créer un environnement approprié pour l'émergence de ces entreprises, nous avons enregistré les suggestions suivantes:

- Il faudrait diversifier les formes et les sources de financement, par exemple en encourageant le recours à de nouvelles formules bancaires islamiques, ainsi que le financement par des parties privées et l'autofinancement.
- Travailler à stabiliser les lois régissant le domaine de l'entrepreneuriat
- Encourager la création d'entreprises de services variables dans les zones d'ombre pour répondre aux différents besoins, une démarche menée par les habitants de ces zones, qui permettra à la fois de se développer et de créer des emplois, en coordination avec les collectivités locales.
- Préparer une liste d'idées de projets qui génèrent des profits et de la richesse pouvant se matérialiser à court terme, et orienter les entrepreneurs vers eux.

- Encourager la création de micro zones d'activités, en particulier dans les hauts plateaux et le Grand Sud, lesquels abritent des secteurs créatifs de richesse qui répondent aux demandes du marché local, comme l'agriculture du désert, l'industrie manufacturière, l'industrie traditionnelle et les services.
- Encourager les membres de la diaspora à investir dans le pays.
- Reconsidérer la tranche d'âge du dispositif ANSEJ dans une optique qui encourage la création de richesse plutôt que l'emploi.
- Relever le plafond de financement d'ANSEJ en fonction des exigences du marché et des opportunités disponibles.

Partie 02 : Les Startups

Le monde s'insère dans une nouvelle ère, où l'économie est forcément fondée sur la connaissance.

Si l'économie fondée sur le savoir est la règle, la startup incarne la méthodologie.

Il est, plus que jamais, primordiale de permettre l'émergence d'un écosystème solide, avec l'objectif de faire tourner le moteur des startups à plein régime, par la mutualisation des efforts politiques et entrepreneuriales afin d'assister à la genèse de champions nationaux voir même, régionaux ou mondiaux prompts à constituer le fer de lance de la croissance de notre économie.

Suite au débat et interventions des multiples intervenants de l'atelier, les réponses suivantes peuvent être avancées :

Dans le sens de cette réalité, le développement d'un écosystème des Startups solide répond aux orientations de Monsieur le Président de la République pour l'amorçage d'une transition économique fondée sur la valorisation de la connaissance.

Il permettra aussi de :

- Positionner l'économie nationale dans la chaîne de valeur mondiale ;
- Arrêter la déperdition de la devise par l'intégration économique ;
- Ramener progressivement l'économie informelle dans les circuits de l'économie réelle ;
- Développer les métiers de l'ingénierie et l'absorber des milliers de diplômés chaque année.
- Pour finir, représenter l'assise de la nouvelle économie nationale.

Les participants à l'atelier ont proposés les recommandations suivantes :

- créer des espaces virtuels pour l'accès à l'information qui concernent tout l'écosystème startup ;
- La récolte, le traitement et la capacité d'exploiter de manière massive les données, notamment la cartographie ;
- Créer un point de rencontre, entre les demandeurs et les startups, en l'occurrence à travers une plateforme numérique ;
- La création de réservoirs d'idées, contribuant aux développements des filières industrielles détectées prioritaires.
- Créer des conseils économiques de Wilayas qui regroupent toutes les parties prenantes de l'écosystème startup ;
- Scinder l'accompagnement dans toutes ses formes, selon les phases de créations et développements des startups en suivant une démarche de mutualisation des ressources ;
- Vulgariser les objectifs des politiques publiques auprès des porteurs de projets afin de les orienter vers les besoins de l'économie nationale ;
- Multiplier les rencontres, évènements et conférences autour de la startup et son écosystème ;
- Inculquer la notion de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneuriat innovant tout au long des cycles d'enseignement ;
- Réviser les lois concernant les produits sensibles pour les entreprises innovantes ;
- Impliquer l'université dans l'écosystème entrepreneuriale ;
- L'introduction d'une proposition d'un produit spécifique aux startups par le FGAR
- Intégrer l'appareil juridique au départ de toute réflexion autour de la startup ;
- Externaliser les fonctions supports des services et entreprises publics aux profits des startups ;

- La mise en place d'une industrie de capital risque dynamique, notamment le mécanisme du crowdfunding.
- Faciliter le processus de certification, d'homologation et d'industrialisation aux profits des entreprises innovantes et des startups ;
- Mettre en place des mécanismes de financement pour les incubateurs basés sur des indicateurs de performances tel que le taux de succès des startups ;
- Inclure les entrepreneurs à succès dans un processus de transmission de savoir ;
- Vulgariser et généraliser l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat innovant sur tout le territoire national à travers des maisons de l'entrepreneuriats ;
- Accorder des avantages fiscaux et parafiscaux aux investisseurs et aux startups ;
- Créer le besoin sur le marché pour multiplier les opportunités de croissance des startups ;
- Création d'associations professionnelles dans les domaines liés aux développements des startups.